



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 25.11.2008 L'an deux mille huit et le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

**Absents**: Mr MARTY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr BALOUP, Melle PORTAL, Mr DELBES (excusé), Mmes ESPIE, THUEL (excusée).

N° 08/194

**Secrétaire** : Mr RAYNAL.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bertrand

## REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Par délibération en date du 17 décembre 2007, le Conseil Municipal a adopté le règlement intérieur du Centre Social et Culturel.

Le Conseil Municipal vient d'adopter les nouveaux tarifs du Centre Social et Culturel et parmi eux le coût de l'adhésion que toute personne désireuse de participer à une activité devra payer.

Il y a donc lieu de modifier le règlement intérieur pour y introduire le principe de l'adhésion préalable à toute participation à une activité du Centre Social et Culturel.

*Adopté à l'unanimité*

Par ailleurs, le règlement doit prévoir un article sur les élections au comité d'usagers.

Après lecture du règlement intérieur revu et corrigé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'adopter le nouveau règlement intérieur du Centre Social et Culturel qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,